



Recommandation de 2011 de
l'UNESCO concernant le
paysage
urbain
historique



Laboratoire des villes du patrimoine mondiale de l'UNESCO – Gestion des villes du patrimoine mondial

13-14 décembre 2021

Note conceptuelle

Centre historique de Saint-Petersbourg et ensembles monumentaux annexes (Fédération de Russie)
Auteur : Richard Veillon
Droit d'auteur : © UNESCO

**Conférence internationale à l'occasion du 30e anniversaire de l'inscription du site
"Centre historique de Saint-Petersbourg et ensembles monumentaux annexes"
sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO**

et dans le cadre du

**10e anniversaire de la Recommandation de 2011 de l'UNESCO concernant le paysage urbain
historique.**

organisée par le Comité pour la protection des monuments historiques et culturels
de Saint-Petersbourg en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO



Résumé analytique

Le patrimoine culturel d'une ville ou d'un pays, y compris les sites reconnus comme patrimoine mondial, est une source de fierté, d'inspiration, de connaissances et de respect pour les communautés locales, la nation et, en vertu de sa valeur universelle, toute l'humanité. La Fédération de Russie est fière d'avoir 19 sites culturels sur la Liste du patrimoine mondial, dont un certain nombre sont situés dans des contextes urbains :

- Ensemble architectural de la laure de la Trinité-Saint-Serge à Serguiev Posad
- Citadelle, vieille ville et forteresse de Derbent
- Ensemble historique et architectural du Kremlin de Kazan
- Centre historique de Saint-Pétersbourg et ensembles monumentaux annexes
- Monuments historiques de Novgorod et de ses environs
- Centre historique de la ville de Yaroslavl
- Le Kremlin et la place Rouge, Moscou
- Monuments de Vladimir et de Souzdal

Ces sites sont importants non seulement pour leur caractère unique et leur histoire particulière, mais aussi pour permettre le dialogue et les échanges interculturels, à l'intérieur du pays et au-delà dans le monde. Pour le patrimoine culturel dans les zones urbaines, à mesure que les villes grandissent et changent, avec des communautés qui vivent et travaillent dans et autour du bien patrimonial, et les pressions quotidiennes des nouveaux projets de développement, des infrastructures urbaines et de la montée des marchés immobiliers, la gestion de la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE) du bien reste un défi nécessitant des solutions multiples, complexes et dynamiques.

Il est clair qu'il est urgent d'élaborer des stratégies de gestion pour soutenir l'intégration de la conservation du patrimoine aux plans et processus de développement urbain durable. Au cours des dernières sessions du Comité du patrimoine mondial, de plus en plus de cas de situations préoccupantes affectant le patrimoine en milieu urbain sont apparus. Il est donc d'importance internationale d'approfondir la réflexion sur les pratiques de gestion patrimoniale des biens urbains. L'une des questions signalées lors de la discussion sur l'état de conservation des biens lors de la 43 COM à Bakou était la nécessité urgente d'élaborer des stratégies et des orientations pour une meilleure intégration des Plans de gestion des biens urbains du patrimoine mondial dans les plans et processus de développement urbain (Décision 43COM 7.3). Des décisions antérieures du Comité du Patrimoine mondial ont également identifié la nécessité de mieux répondre aux pressions urbaines pour le développement dans et autour des biens du Patrimoine mondial et de mettre pleinement en œuvre la Recommandation de l'UNESCO de 2011 concernant le Paysage Urbain Historique (Recommandation PUH) (Décision 41 COM 7). La 44e session du Comité du patrimoine mondial a également noté les "pressions sur les zones urbaines historiques résultant de contrôles de développement inappropriés ou incohérents et d'un développement rapide, incontrôlé et imprévu, y compris de grands projets de développement" (Décision 44 COM 7.2). En outre, la décision a également invité les États Parties à utiliser l'approche de la Recommandation PUH pour gérer le développement urbain au sein des biens et de leurs zones tampons et à profiter de l'occasion du 10e anniversaire de la Recommandation PUH en 2021, et l'Appel à l'action de l'UNESCO pour soutenir les actions clés pour mettre en œuvre la Recommandation PUH. L'urgence de développer une gestion efficace des villes du Patrimoine mondial a été soulignée par l'analyse de l'état de la convention lors de la 44e session du Comité. Sur les plus de 250 rapports examinés, plus de 70 concernaient des villes du patrimoine mondial, certaines faisant état de cadres de gestion inadéquats (43%), une question d'une importance particulière compte tenu du nombre élevé de sites présentant des pressions de développement urbain (54%).

Malgré l'expérience étendue et réussie dans le domaine de la préservation du patrimoine en Fédération de Russie, les questions liées à la mise en œuvre des normes juridiques internationales dans les lois fédérales et régionales russes, à la mise en œuvre d'études d'impact pour de nouveaux projets de construction à grande échelle et des projets de reconstruction sur l'ouvrage du bien, ainsi que les visions contradictoires du développement dans les villes du Patrimoine mondial, restent et sont souvent laissées à la compétence des gestionnaires de villes pour protéger l'OUVRAGE des biens du patrimoine mondial face à la transformation

mondiale. Le Comité du Patrimoine mondial, lors de sa 36e Session, a invité l'État Partie à désigner une autorité de gestion principale dotée d'une autorité suffisante pour contrôler le bien, ainsi qu'à élaborer un Plan de Gestion global du bien, y compris un Plan de Conception Environnementale et d'Urbanisme pour l'ensemble du territoire, ainsi qu'un Plan de Sauvegarde définissant des degrés d'intervention appropriés pour chaque élément des villes du bien (Décision 36 COM 7B.85). Répondant à cette invitation et comprenant que cela pourrait être une contribution précieuse à tout le patrimoine urbain dans le monde, la ville de St. Petersburg collabore avec le Centre du Patrimoine mondial de l'UNESCO pour organiser un Atelier international d'experts pour explorer et échanger sur les systèmes de gestion pour soutenir la gestion appropriée des villes du Patrimoine mondial.

Le "Centre historique de Saint-Pétersbourg et les Groupes de Monuments annexes" est un exemple de bien du patrimoine mondial à plusieurs composants, composé d'une ville historique emblématique et de 36 monuments, sites et éléments, dont beaucoup ont été récupérés et restaurés à la suite de dommages pendant la Seconde Guerre mondiale. Face aux nouveaux défis du développement urbain, les autorités russes ont invité, en 2019, une mission consultative UNESCO/ICOMOS. Il a évalué l'état de conservation du bien et a recommandé d'organiser une telle Conférence internationale sur la préservation et la gestion des sites du patrimoine mondial qui sont des paysages urbains.

La conférence est motivée par les recommandations de la Décision 36 COM 8B.35 susmentionnée et discutera de l'élaboration d'une orientation générale sur les systèmes de gestion et la gouvernance pour les villes du patrimoine mondial contribuant à la mise en œuvre de la Recommandation PUH (<https://whc.unesco.org/document/172639>). De tels systèmes de gestion et questions de gouvernance pourraient également répondre à la Recommandation de Varsovie de 2018 sur la Récupération et la Reconstruction du Patrimoine culturel (<https://whc.unesco.org/document/168799>). Des conférences d'experts de haut niveau accompagnées de présentations d'études de cas sélectionnées illustreront les divers exemples de systèmes et de pratiques de gestion pour le relèvement, la reconstruction, la protection, la gestion et le développement durable dans les villes du patrimoine mondial. De plus, les débats d'experts autour de l'avenir des villes du patrimoine mondial offriront une chance exceptionnelle d'explorer des approches transversales qui pourraient inspirer la définition de cadres de gouvernance holistiques pour le patrimoine urbain.

Dans ce contexte, l'attention se concentre sur la mise en œuvre de la Recommandation PUH visant à intégrer la conservation du patrimoine au développement durable. La Recommandation PUH a été adoptée lors de la 36e session de la Conférence générale de l'UNESCO le 10 novembre 2011, pour répondre à "la nécessité de mieux intégrer et cadrer les stratégies de conservation du patrimoine urbain avec les objectifs plus larges du développement durable global...". Cet instrument normatif de l'UNESCO répond aux préoccupations et aux menaces de transformation des zones urbaines et de leur environnement en raison d'un développement rapide et incontrôlé, y compris de grands projets de développement. Il propose de nouvelles normes et principes politiques pour équilibrer les pressions croissantes des villes sur les personnes et la planète, et pour apporter un changement d'attitude à l'égard de la conservation et de la gestion du patrimoine culturel afin de permettre une meilleure intégration de la conservation du patrimoine culturel dans les politiques nationales et de développement urbain.

Les relations entre le patrimoine et les questions urbaines sont complexes et touchent à des facteurs sociaux, économiques et culturels, comme le souligne la cible 11.4 des Objectifs de développement durable des Nations Unies, où la sauvegarde du patrimoine est essentielle pour rendre nos villes "inclusives, sûres, résilientes et durables". Par ailleurs, le projet de décision de la Conférence Générale de l'UNESCO de novembre 2019 à l'appui du rapport sur la Recommandation PUH, réaffirme "l'importance de la Recommandation de 2011 concernant le paysage urbain historique et de sa mise en œuvre par les États Membres, en particulier dans le contexte du Programme de Développement Durable à l'horizon 2030, du Nouvel Agenda Urbain et de l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons".

La conférence discutera de l'élaboration d'une orientation générale sur les systèmes de gestion et la gouvernance pour les villes du patrimoine mondial contribuant à la mise en œuvre de la Recommandation PUH (<https://whc.unesco.org/document/172639>). De tels systèmes de gestion et questions de gouvernance pourraient également répondre à la Recommandation de Varsovie de 2018 sur la Récupération et la

Reconstruction du Patrimoine culturel (<https://whc.unesco.org/document/168799>). Des conférences d'experts de haut niveau accompagnées de présentations d'études de cas sélectionnées illustreront les divers exemples de systèmes et de pratiques de gestion pour le relèvement, la reconstruction, la protection, la gestion et le développement durable dans les villes du patrimoine mondial. De plus, les débats d'experts autour de l'avenir des villes du patrimoine mondial offriront une chance exceptionnelle d'explorer des approches transversales qui pourraient inspirer la définition de cadres de gouvernance holistiques pour le patrimoine urbain.

Objectifs clés

Le "World Heritage City Lab- Management of UNESCO World Heritage Cities" va :

- analyser les questions ci-dessus ;
- réunira des experts internationaux pour présenter des exemples de gestion de villes historiques du monde entier ;
- créer un espace d'échange et de débat entre pairs ;
- fournira une occasion de réfléchir à la Recommandation concernant le paysage urbain historique et à l'Appel à l'action de l'UNESCO pour le 10e anniversaire de la Recommandation P.U.H.
- attirer l'attention sur la gestion stratégique multipartite des villes historiques et sur la nécessité de la transversalité et de la coopération intersectorielle.

Le format de la conférence

Dans le cadre de la pandémie de coronavirus et dans des conditions de restrictions d'exploitation dans le monde entier, la Conférence est organisée dans le format en ligne. Il est possible qu'un groupe de dirigeants russes du patrimoine, chiffres clés et les experts assisteront à la manifestation hors online (format hybride).

Lieu de la conférence : en ligne.

Dates : les 13 et 14 décembre 2021

Résultats

À l'issue du "Laboratoire des villes du patrimoine mondial - Gestion des villes du patrimoine mondial de l'UNESCO" :

- la ville de Saint-Petersbourg en particulier, ainsi que toutes les autres villes et praticiens participant au Laboratoire apprendront d'autres exemples de gestion de villes historiques qui leur serviront de référence pour (re)développer leurs propres plans de gestion ;
- l'accent sera mis sur la recommandation P.U.H. en tant qu'outil d'intégration de la protection du patrimoine et le développement urbain durable ;
- les principales conclusions du Laboratoire seront présentées en guise de conclusion de l'événement. À l'issue de la conférence, il est prévu de publier un rapport de synthèse de la conférence, en collaboration avec le Centre du patrimoine mondial de l'UNESCO, en anglais, français et russe.
- Les cas présentés lors de la conférence seront largement diffusés par les différents canaux du Programme des villes du patrimoine mondial.

Matériel visuel supplémentaire

Dans le cadre de la conférence seront préparés et présentés de courts-métrages vidéo sur chacun des trois objets, qui sont inscrits sur la Liste du patrimoine mondial (avec le sous-titre anglais/français) – "Centre historique de Saint-Petersbourg et ensembles monumentaux annexes", "Le Kremlin et la place Rouge, Moscou" et "Kizhi Pogost" du point de vue de leurs perspectives d'évolution dans le domaine de la gestion de l'urbanisme de la conception et de l'amendement à la Recommandation concernant le paysage urbain historique.

Sections Thématiques

Gestion des Villes du Patrimoine mondial de l'UNESCO en mettant l'accent sur:

- Gouvernance
- Engagement des Parties prenantes
- Analyse D'Impact
- Contribution du Patrimoine Mondial au Développement Urbain Durable

Les langues

Anglais, français, russe

Format

Online (sur la plateforme de Zoom) avec possibilité de temps plein format pour les participants en Russie.

Documents de référence sélectionnés

(Chaque participant sera invité à contribuer avec des suggestions)

ONU	2030 Objectifs de Développement Durable
ONU Habitat	Nouvel Agenda Urbain
ONU Habitat	Cadre d'action pour la mise en œuvre du Nouvel Agenda urbain
UNESCO	2011 Recommandation concernant le Paysage Urbain Historique
UNESCO	Lignes directrices opérationnelles pour la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial
UNESCO	Inclusion du Paysage Urbain historique dans les sections pertinentes du texte des Directives opérationnelles, 2010
UNESCO	Managing Historic Cities, Documents du Patrimoine Mondial, n° 27 - Novembre 2010
UNESCO	Managing Cultural World Heritage, Manuel de Ressources, 2013
UNESCO	"Patrimoine mondial en la Fédération de Russie", La Revue du Patrimoine Mondial, n°64 Juin 2012
UNESCO	"Patrimoine Mondial et Patrimoine Urbain", La Revue du Patrimoine Mondial, n°81 septembre 2016
UNESCO	"Villes fortifiées ", La Revue du Patrimoine Mondial, n°91 Mai 2019
UNESCO	Recueil d'études de cas sur la conservation et la gestion des villes historiques (web)
UNESCO	Fukuoka Final Outcomes, 2020
UNESCO	Résultats du Laboratoire des Villes du Patrimoine Mondial, 2020
UNESCO	Résultats du Laboratoire des Villes du Patrimoine Mondial de l'UNESCO - Vivre avec UNESCO Le Patrimoine Mondial : Réutilisation et Régénération adaptatives dans la région Euro-méditerranéenne, 2021

- UNESCO [Rapport sur la Celebration du 10e anniversaire de la Recommandation concernant le Paysage Urbain Historique, 2021](#)
- UNESCO Décisions pertinentes du Comité du Patrimoine Mondial
- ICOMOS Charte pour la Conservation des Villes Historiques et des Zones Urbaines, 1967
- ICOMOS Déclaration de Xi'an sur la Création de Structures, de Sites et d'Aires Patrimoniaux, 2005
- ICOMOS Les Principes de La Valette pour la Sauvegarde et la Gestion des Villes Historiques, des Villes et des Zones Urbaines, 2011
- ICOMOS Guide de l'ICOMOS sur l'Évaluation de l'Impact du Patrimoine pour les Biens du Patrimoine Mondial, 2011

